

Tassement des ressources croissance des dépenses

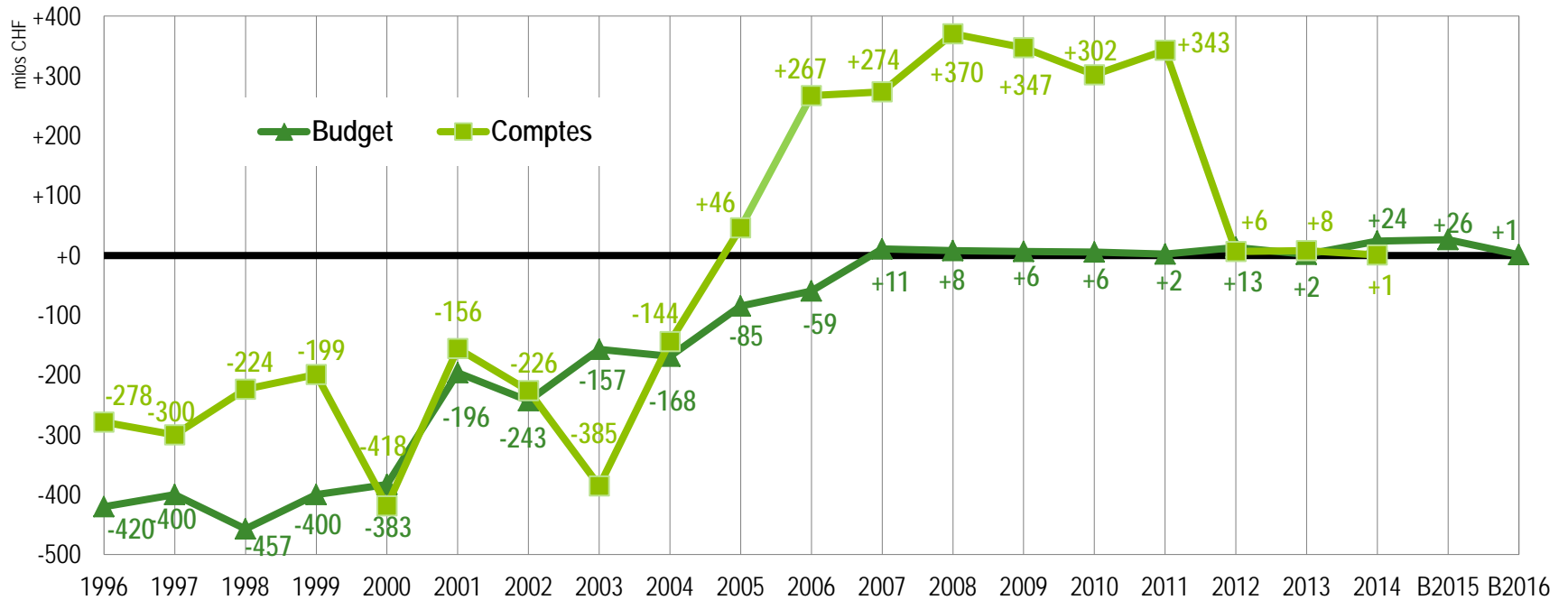
Projet de budget 2016, arrêté le 23 septembre 2015

Pascal Broulis, chef du Département des finances et des relations extérieures

Conférence de presse du 30 septembre 2015

Résultat de fonctionnement

- Excédent de revenus du projet de budget 2016: 1,4 mio
- Dixième budget équilibré consécutif
- Résultat projeté sensiblement inférieur au budget 2015 (26,2 mios)



Synthèse des charges

Charges en mios	Budget 2015	Budget 2016	Ecart budgets 2015/2016	
Total des charges brutes	9'240,6	9'159,3	-81,3	-0,88%
charge exceptionnelle CPEV	- 65,0			
ajustement PC Familles (traité au net)	- 35,0			
ajustement communes (MCH2)	- 160,6			
ajustement fonds (MCH2)	- 41,6			
Total des charges retraitées	8'938,4	9'159,3	220,9	2,47%

- **Croissance contenue des charges prévues en 2016: +2,47%**
 - légèrement inférieure à la progression du budget 2015 (+2,8%)
 - supérieure à la croissance économique escomptée (PIB-CH prévision 2016: +1,5%; PIB-VD prévision 2016: +1,6%)

Santé et social

- **Augmentation des dépenses dans le secteur de la santé, part Etat +28 mios (+2,1% par rapport à 2015 retraité), soit notamment:**
 - enveloppe d'exploitation, effets salariaux (CHUV, FHV, cliniques) +18 mios
 - soins à domicile et santé scolaire (AVASAD) +4 mios
 - urgences préhospitalières +3 mios
 - évolution du financement résiduel des soins à domicile (OSAD) +2 mios
 - promotion de la santé et prévention +1 mio
 - déploiement du nouveau bachelor en soins infirmiers en emploi +1 mio

Santé et social (suite)

- **Augmentation des dépenses dans le secteur social, charges brutes +111 mios (+5,8% par rapport à 2015 retraité), soit notamment:**
 - subsides LAMal (démographie et hausse des primes) +30 mios
 - PC AVS/AI (démographie et vieillissement de la population) +22 mios
 - évolution du régime des PC Familles et de la rente-pont (fin de l'utilisation de la réserve de cotisation) +20 mios
 - évolution du RI, mesures d'insertion, frais de délivrance (CSR) et frais de placement des personnes handicapées +15 mios
 - allocations familiales en lien avec la RIE III (montant non pérenne) +12 mios
 - évolution des allocations familiales pour personnes sans activité lucrative +4 mios
 - évolution du financement résiduel des EMS +4 mios

Enseignement, formation et culture

- **Augmentation des dépenses dans le domaine de l'enseignement, formation et culture, charges brutes +63 mios (+2,3% par rapport à 2015 retraité), soit notamment:**
 - subventions aux Hautes Ecoles (UNIL, HEP, HESU, HES-SO) +23 mios
 - enseignement (création de 107 ETP) +16 mios
 - rétrocession à l'Université (AIU, LAU) +5 mios
 - subventions aux institutions du SPJ et du SESAF +4 mios
 - mises en œuvre de la loi sur les écoles de musique et de la loi sur le patrimoine mobilier et immatériel (SERAC) +2 mios
 - projet de maturité bilingue +1 mio

Infrastructures et accueil de jour

- **Augmentation des dépenses dans le domaine des infrastructures et de l'accueil de jour, charges brutes +39 mios (+7,6% par rapport à 2015 retraité), soit notamment:**
 - subventions aux entreprises de transport public
(augmentation de l'offre +10 mios, impact du FIF +15 mios) +25 mios
 - contribution de l'Etat à la FAJE
(dont effet anticipé RIE III +5 mios, montant pérenne) +7 mios
 - subventions aux travaux routiers engagés par
les communes dans les traversées de localité +2 mios
 - nouveaux projets informatiques +2 mios

Economie et sport

- **Augmentation des dépenses dans le domaine de l'économie et du sport, charges brutes +21 mios (+3,3% par rapport à 2015 retraité), soit notamment :**
 - subvention à l'EVAM
(hausse des arrivées de demandeurs d'asile) +9 mios
 - soutien au secteur agricole
(adaptation du secteur primaire à la politique agricole 2014-2017) +3 mios
 - programme de soutien à l'industrie et à l'innovation +3 mios
 - scolarisation des enfants des requérants +2 mios

Institutions et sécurité

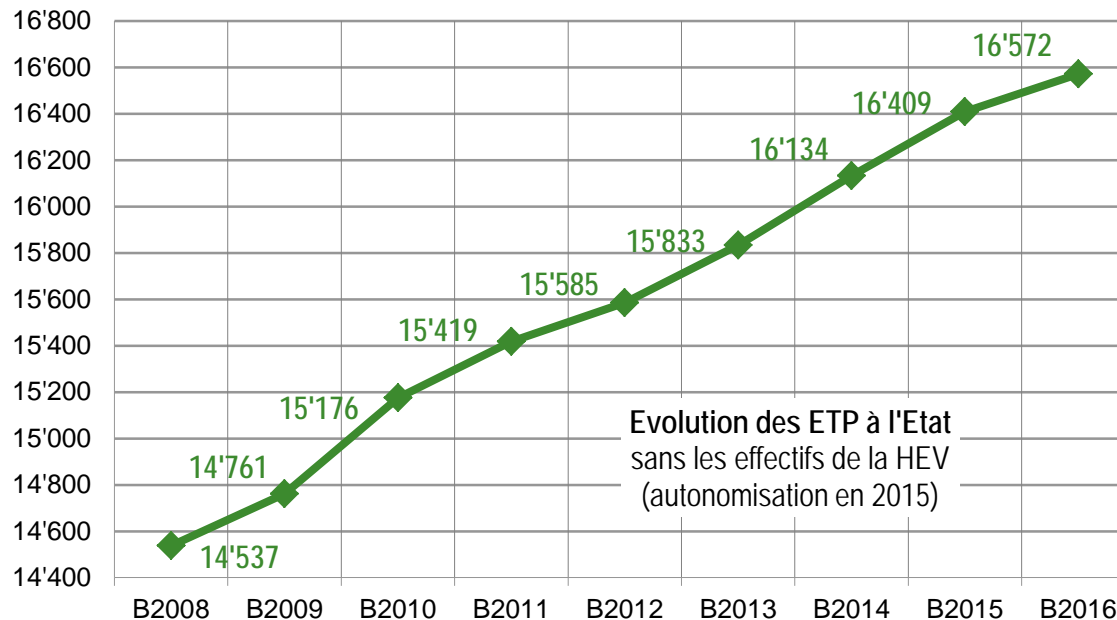
- **Augmentation des dépenses dans le domaine des institutions et de la sécurité, charges brutes +11 mios (+2,0% par rapport à 2015 retraité), soit notamment:**
 - renforcement de la Police cantonale (dont 18 ETP et maintien de l'opération Strada) +7 mios
 - augmentation de la population carcérale +6 mios
 - assistance judiciaire +5 mios
 - renforcement de l'OCTP (dont 3,8 ETP de curateurs) +1 mio

Autres charges

- **Diminution de charges (par rapport au budget 2015) permettant d'atténuer les augmentations dans les missions de base de l'Etat, notamment:**
 - diminution de la charge RPT -32 mios
 - réduction des intérêts passifs (par rapport au budget 2015) -9 mios
 - mobilier administratif -5 mios
 - mandats -5 mios

Synthèse des effectifs

- **Création de postes: +163 ETP (+1,0% par rapport à 2015), soit:**
 - adaptation des ressources (enseignants DFJC et DECS) +113 ETP
 - nouveaux postes administratifs (dont 18 postes de gendarmes) +50 ETP
- **Croissance de l'effectif nettement inférieure aux budgets précédents**
 - +275 ETP en 2015; +301 ETP en 2014; +248 ETP en 2013



Synthèse des revenus

Charges en mios	Budget 2015	Budget 2016	Ecart budgets 2015/2016	
Total des revenus bruts	9'266,8	9'160,7	-106,1	-1,15%
ajustement PC Familles	- 35,0			
ajustement communes (MCH2)	- 160,6			
ajustement fonds (MCH2)	- 41,6			
Total des revenus retraités	9'029,6	9'160,7	131,1	1,45%
Total du groupe impôts	5'669,0	5'720,2	51,2	0,90%

- **Ralentissement de la croissance des revenus: +1,45% (3,6% au bu.2015)**
- **Faible croissance des recettes fiscales: +0,9% (5,0% au budget 2015)**
- **Compensée partiellement par l'augmentation des revenus non fiscaux:**
 - part VD à des recettes fédérales (subsides LAMal, PC-AVS/AI, agriculture, asile) +27 mios
 - facture sociale (participation des communes 1/3 dès 2016) +23 mios
 - taxes, émoluments (suivant croissance démographique) +15 mios
 - subventions à redistribuer +7 mios

Impôts personnes physiques

Revenus en mios	Budget 2015	Budget 2016	Ecart budgets 2015/2016	
Impôt sur le revenu	3'386,5	3'425,5	39,0	1,15%
Impôt sur la fortune	524,9	546,6	21,7	4,10%
Impôt source (sourciers et frontaliers)	274,0	264,0	-10,0	-3,65%

- **Progression modérée de l'impôt sur le revenu: +1,2% (3,6% au bu.2015)**
 - dans la tendance observée aux comptes 2014 (+1,1%)
 - indicateurs conjoncturels en baisse (PIB-CH 2015: 0,9% contre 2,4% l'an dernier)
 - réduction des écarts favorables entre taxation et acomptes observée en 2015
- **Mise à niveau après de fortes hausses de l'impôt sur la fortune: +4,1%**
 - croissance régulière des valeurs mobilières depuis 2008, mais risque de volatilité
- **Diminution après de fortes hausses de l'impôt à la source: -3,7%**
 - fin des effets de rattrapage des sourciers ordinaires (-20 mios)
 - augmentation de l'impôt sur les frontaliers (+10 mios)

Impôts personnes morales

Revenus en mios	Budget 2015	Budget 2016	Ecart budgets 2015/2016	
Impôt sur le bénéfice	600,7	581,6	-19,1	-3,18%
Impôt sur le capital	76,7	77,0	0,3	0,39%

- **Diminution de l'impôt sur le bénéfice: -3,2%**
 - dans la tendance observée aux comptes 2014 (-1,5%)
 - progression économique compensée par la réduction votée en 2013 par le GC du taux de base de l'imposition du bénéfice (passage de 9% à 8,5% en 2016)
- **Tassement de l'impôt sur le capital: +0,4%**
 - en ligne avec le budget et les comptes des années précédentes

Focus Programme de législature

- **Principales mesures du PL mises en œuvre en 2016, effets nets pour l'Etat 73 mios, soit:**

	Charges ou revenus en mios	Budget 2016
Axe 1	augmentation de contribution à la FAJE pour l'accueil de jour des enfants	2,4
	dynamisation du logement: subv. aux études d'aménagement du territoire	0,4
	renforcement de la sécurité publique: opération Strada	2,3
	promotion des soins à domicile: financement résiduel de l'AVASAD	3,2
	consolidation de la sécurité chimique et biologique	1,3
Axe 2	adaptation de la fiscalité des entreprises: taux de base PM 9% à 8,5%	28,5
Axe 3	développement de la recherche, promotion de la relève UNIL, HES, HEP	4,5
	renfort pédagogique dans le domaine du handicap, centre d'autisme	3,5
Axe 4	rayonnement du canton: plan stratégique et compétitivité UNIL	4,0
	mise en œuvre lois sur écoles de musique et sur patrimoine immatériel	1,6
	développement des transports publics: RER, matériel roulant, cadences	9,3
	promotion et valorisation de la production agricole vaudoise	0,6
Axe 5	adaptation à la démographie dans l'enseignement	13,1
	autres mesures du Programme de législature, dont réforme des curatelles	0,3
Total net des mesures liées au PL pour 2016		75,0

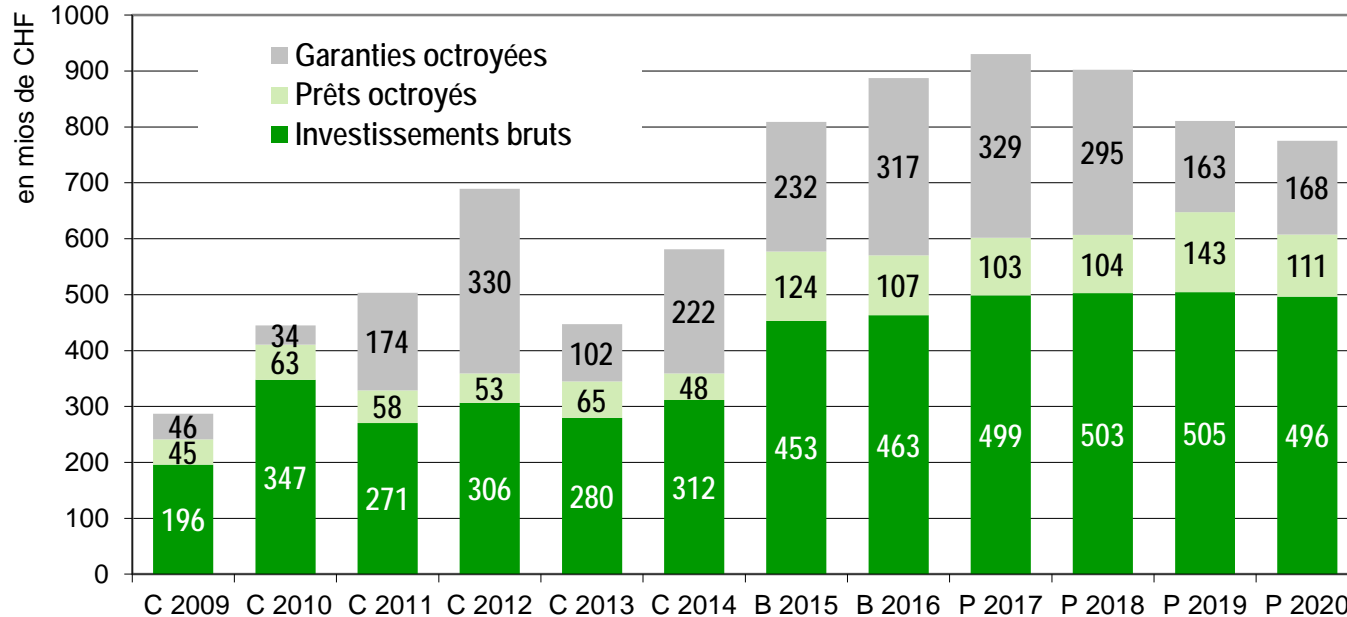
Investissements nets

- **Nouvelle augmentation du plafond des investissements nets de 422 à 438 mios, conforme à la montée en puissance prévue par le PL**

Investissements, part nette Etat en mios	Budget 2015	Budget 2016	Principales tranches prévues en 2016
Informatique	28,1	28,2	gestion subv. assurance mal. (5,4); formation prof. (3,1); SI ressources humaines (3,0); SI DGEO (2,3)
Territoire et mobilité	166,5	206,4	routes (104,4); routes accord canton-communes (5,0); remontées méc. (25,4); eaux (12,5); amélior. fonc. (12,3); décharges (7,3); stratégie 2 roues (3,0); RER vaudois (3,0)
Investissements universitaires	16,4	18,4	UNIL entretien lourd (5,2); sciences de la vie (2,6); Unithèque (2,0); Moulins (1,9); Internef (1,5)
Santé-social	102,0	69,8	Cery (27,6); soins continus (7,9); Hôpital unique de l'enfant (6,3); bloc opératoire (5,8); laboratoires (5,7); entretien technique (4,8); sécurisation incendie EMS (3,4)
Parc immobilier	108,5	115,1	gymnases et écoles prof. (39,8); HEIG (8,6); entretien bâtim. (6,0); musées (6,0); Perregaux (6,0); Savatan (5,0); Château cantonal (4,0); Synathlon (4,0); Malley (3,0); Imago (0,4)
Total net des investissements	421,5	437,9	

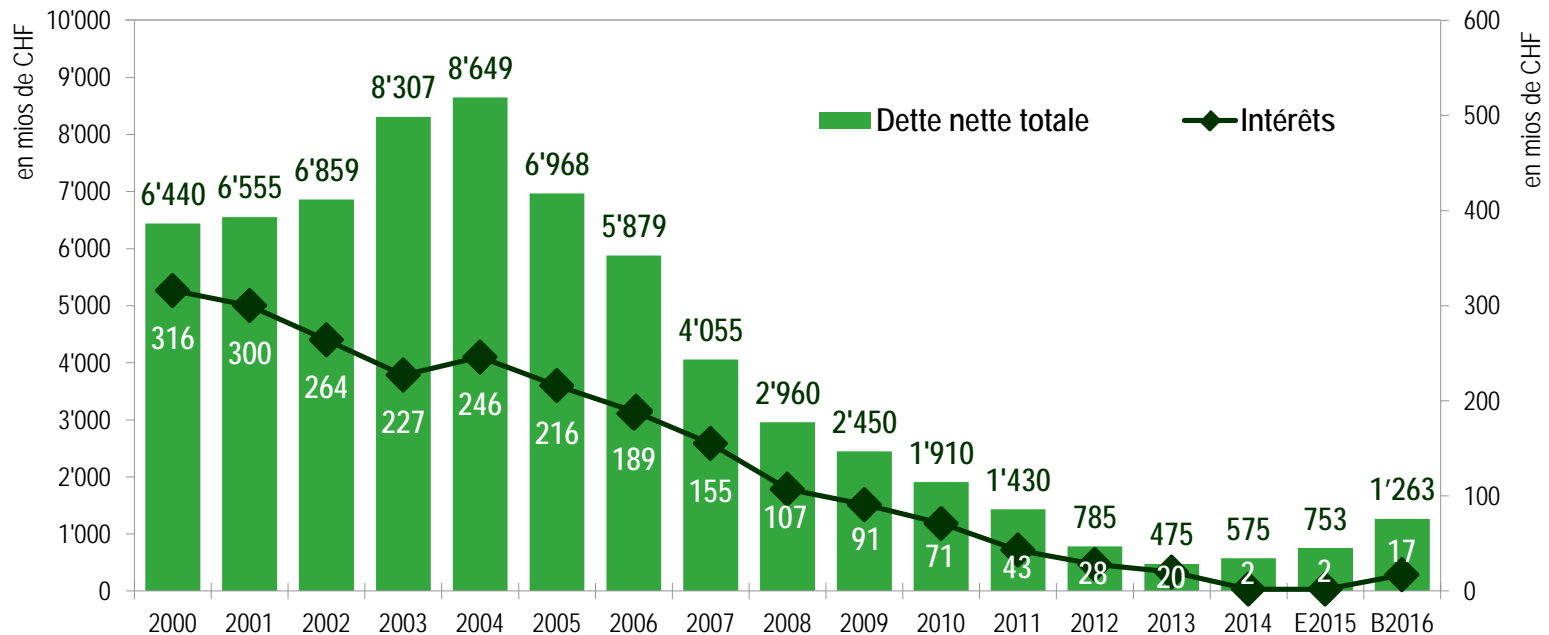
Planification des investissements

- **Effort global d'investissement dans l'économie VD en 2016: 887 mios**
 - dépenses brutes d'investissement (Etat + partenaires) 463 mios
 - nouveaux prêts octroyés 107 mios
 - nouvelles garanties 317 mios
- **Moyenne 2017-2020: 855 mios par an, avec un pic en 2017**
 - soit au dessus de la fourchette brute définie par le PL



Dettes et intérêts

- Dette nette divisée par 18 en neuf ans (2004 à 2013)
- Croissance dès 2014 à 1,26 milliard en 2016, liée aux financements CPEV et aux investissements (degré d'autofinancement 44%)
- Hausse des intérêts suivant le volume de la dette



Risques et incertitudes

- **Eléments à prendre en considération dans l'actualisation cet automne de la planification financière 2017-2020:**
 - revers conjoncturels en lien avec l'abolition du cours plancher Euro/CHF, effet 60 mios par baisse de 1% des recettes fiscales
 - impact de l'adaptation aux normes OCDE de la fiscalité des entreprises RIE III et des contreparties sociales proposées
 - conditions d'application de l'initiative sur l'immigration de masse
 - programme de stabilisation 2017-2019 des finances de la Confédération, reports de charges sur les cantons
 - réforme de la prévoyance vieillesse 2020, coûts globaux environ 50 mios
 - initiative populaire «Pour le couple et la famille: non à la pénalisation du mariage», baisse de la part vaudoise à l'IFD environ 25 mios
 - initiative cantonale «Pour le remboursement des soins dentaires», coûts environ 20 mios pour l'Etat employeur
 - conséquences budgétaire et à moyen terme de la problématique actuelle des migrants

Commentaires

- **La croissance des dépenses courantes reflète l'évolution démographique du canton et le maintien d'un service public de qualité.**
- **Le ralentissement de la progression des recettes traduit une conjoncture fléchissante dans un environnement économique plus contrasté.**
- **La croissance prévue des charges est plus élevée que celle des revenus. Cependant cet écart se réduit par rapport aux comptes 2014.**

Objectif du Conseil d'Etat

- **Conscient de ces éléments, le Conseil d'Etat veillera à l'avenir à supprimer «l'effet ciseaux» défavorable.**
- **Il mettra tout en œuvre pour contenir la progression des charges dans une amplitude de l'ordre de 2% ces prochaines années.**
- **Il suivra régulièrement l'évolution des charges et des recettes.**
- **Le Gouvernement veillera en outre à adapter les investissements à l'environnement conjoncturel et à la situation budgétaire de l'Etat.**